



PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR  
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME  
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

# jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

FÉVRIER 2012

35

## édito

Comme chaque mois, le JDA, votre rendez-vous mensuel de l'Administration témoigne de l'actualité qui fait votre quotidien.

Février 2012 a été marqué par de nombreuses nouveautés et réalisations. L'ouverture de l'accès Internet à tous les utilisateurs, le premier anniversaire de l'IMSEE, la première participation des Pompiers au Rallye de Monte-Carlo, la réunion des Bureaux de la DTC ou l'ouverture du Foyer de l'Enfance Princesse Charlène sont présentés dans ce numéro du JDA.

Vos savoir-faire et compétences ne sont pas oubliés. Vous découvrirez ainsi la Commission d'attribution des bourses artistiques, l'équipe et les missions de la Trésorerie Générale des Finances, les résultats des économies d'énergie dans les bâtiments de l'État et une présentation détaillée de l'Ambassade de Monaco à Paris.

Tout un programme en attendant le mois prochain !

Prochain numéro : fin mars 2012

## Zoom



### 3 février 2012

La Compagnie des Carabiniers du Prince célèbre le 60<sup>e</sup> anniversaire de la création du peloton motocycliste.

Composé de 24 Carabiniers, le peloton est chargé des missions journalières au Palais, de l'escorte motocycliste des Princes lors des manifestations officielles en Principauté et de celles des chefs d'États étrangers en visite officielle. Il participe depuis 1952 aux cérémonies officielles de la Fête Nationale Monégasque.



L'IMSEE a 1 an

02



Bilan touristique 2011

07



Le Foyer de l'Enfance Princesse Charlène

08



Le Vrai / Faux de l'efficacité énergétique

11

## trois questions à ...

### LIONEL GALFRÉ : DIRECTEUR DE L'INSTITUT MONÉGASQUE DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (IMSEE)



**L'équipe de l'IMSEE**  
De g. à d. : Catherine Cauchy, Nathalie Moreau, Lionel Galfré, Pascal Ferry, Delphine Battaglia-Costantini Absent de la photo : Alexandre Bubbio.

#### Après une année d'existence, quel est le 1<sup>er</sup> bilan de l'IMSEE ?

Parallèlement à la création de l'IMSEE en février 2011, un Conseil Scientifique présidé par le Pr Pierre-André Chiappori a été institué auprès du Ministre d'État. Ce Conseil Scientifique, avec qui nous travaillons en étroite collaboration, s'est réuni deux fois en 2011 et a émis un certain nombre de recommandations.

À ce jour, nous avons mis en œuvre et réalisé 50% de ces recommandations et les autres sont en cours de réalisations :

- Ainsi, nous publions et communiquons dès que possible, après analyse, les données dont nous disposons. Nous avons établi un calendrier prévisionnel des publica-

tions que nous suivons au plus près et qui est disponible sur Internet.

- En décembre dernier, nous avons publié le PIB 2010 et mis en place le calcul du PIB par actif, jugé plus



10 février 2012. Lionel Galfré (Directeur) présente au Ministre d'État les nouveaux locaux de l'IMSEE, en présence de membres du Conseil Scientifique de l'IMSEE et de Conseillers Nationaux.

pertinent à Monaco que celui calculé jusqu'à lors « per capita ».

• Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, nous avons mis en place en Principauté la nouvelle Nomenclature d'Activité Française NAF 2008, marquant ainsi une étape importante dans le processus de modernisation des statistiques à Monaco. La version 2008 de la NAF nous permettra d'obtenir des statistiques plus pertinentes et plus fiables et offrira aux entreprises la possibilité d'établir une communication optimale avec les partenaires français utilisant cette version de la nomenclature.

#### Quelles sont vos perspectives et projets à venir ?

En 2012, nous poursuivons la mise en œuvre des recommandations du Conseil Scientifique, comme la mise en place d'un cadre juridique adapté et le recensement des bases de données de l'Administration, mais également d'autres projets comme la création d'un observatoire de la démographie et de la population (en lien avec la Mairie)

et la constitution ou reconstitution de séries longues (données sur plusieurs dizaines d'années).

Afin de mener à bien nos missions, je m'appuie sur une équipe de 5 et bientôt 6 personnes, spécialisées dans leur domaine (économie, statistique, droit...).

#### Avec qui travaillez-vous au sein de l'Administration ?

La création administrative de notre entité, il y a un an, et notre installation dans de nouveaux locaux a été rendue possible grâce à la coopération de nombreux Services et Directions, et notamment la Direction de l'Expansion Économique, l'Administration des Domaines, le Service des Bâtiments Domaniaux, la Direction des Affaires Juridiques et bien sûr le Secrétariat Général. Je tiens ici à les remercier pour cette collaboration qui nous a permis de débiter sereinement et rapidement notre activité.

Pour l'alimentation des statistiques, nous travaillons avec l'ensemble des Services et Directions de l'Administration. Je cite pour exemple la Direction des Services Fiscaux, la Direction du Tourisme et des Congrès, la Direction du Budget et du Trésor ou la Direction Informatique, mais quasiment tous sont concernés.

Plus d'infos sur [gouv.mc](http://gouv.mc) > l'Économie > Analyses et Statistiques

## modernisation

### DÉMARCHES EN LIGNE : QUAND UN PROJET REGROUPE TROIS ENTITÉS



L'équipe Projet de la démarche en ligne « Poser sa candidature aux emplois de la Fonction Publique ». De g. à d. : Pascal Poyard et Daniel Dupont (Direction Informatique), Pascal Rouison et Bertrand Vanzo ( DAEIU), Geraldine Brousse et Yoann Aubert (DRHFFP)

La mise en œuvre d'une démarche en ligne nécessite une collaboration tripartite étroite entre la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU), la Direction Informatique (DI) et l'entité qui exploitera le nouveau service en ligne.

Après le paiement des Estampilles par Internet, une 2<sup>e</sup> démarche en ligne est proposée aux usagers depuis le portail du Gouvernement : « poser sa candidature aux emplois de la Fonction Publique ».

Pour ce cas précis, la 3<sup>e</sup> entité impliquée est la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP).

Afin de garantir à l'usager un haut niveau de qualité, simplicité, rapidité et sécurité tout en tenant compte des attentes du Service utilisateur, une « équipe transversale projet » est créée. Elle respecte un processus défini pour mener à bien le projet.

De nombreuses réunions permettent de préciser et d'affiner le projet : chaque entité apportant ses compétences et son expertise.

Après la validation initiale de la démarche en ligne par le Gouvernement, sur proposition de la Commission d'Arbitrages des Développements Informatiques, plusieurs étapes sont suivies :

- **Création de l'équipe projet.** Les membres la composant représentent leurs Directions respectives et tiennent compte de leurs besoins et contraintes internes.
- **Expression des besoins** par la DRHFFP et la DAEIU, suivant leurs domaines d'action.
- **Rédaction du cahier des charges** par la DAEIU, comprenant les

besoins exprimés et les contraintes ergonomiques, technologiques, visuelles...

- **Suivi, mise en œuvre et développements techniques** (en interne et/ou externe) par la DI.
- **Phases de test** par la DRHFFP et la DAEIU, en lien avec la DI pour rectifier et améliorer les fonctionnalités.
- **Mise en ligne de la démarche.** La DRHFFP exploite « en temps réel ». Elle reste en lien avec la DAEIU et la DI pour un accompagnement et de nouveaux ajustements.
- Enfin, la DAEIU propose à l'usager utilisant la démarche en ligne de répondre à un sondage, afin d'améliorer encore plus le service rendu au public.



Le contenu de chaque projet de « démarches en ligne » est différent, néanmoins sa mise en œuvre suit ces différentes étapes pour une meilleure fluidité des échanges, un dialogue et une proximité entre les différentes entités.

## attractivité

### PREMIÈRE RÉUNION PLÉNIÈRE ET PREMIÈRES PROPOSITIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE POUR L'ATTRACTIVITÉ

Le 8 février dernier, le Conseil Stratégique pour l'Attractivité (CSA) a présenté au Gouvernement Princier ses premières propositions et réflexions après quatre mois de travail.

Le Ministre d'État, Michel Roger, qui préside ce Conseil et Marco Piccinini ont écouté avec attention les cinq Présidents de Commission qui ont exposé les résultats de leurs travaux respectifs :

- Aleco Keusseoglou : Commission Destination Monaco
- Robert Calcagno : Commission Qualité de Vie

- Michel Dotta : Commission Immobilier
  - Anthony Torriani : Commission Finances
  - Bernard d'Alessandri : Commission Grande Plaisance / Shipping
- Ces présentations publiques ont été effectuées dans un climat franc et direct.

La mission du CSA, créé en juin 2011, est d'être une force de propositions et de réflexion sur des questions liées au développement économique et à la prospective. Il émet des suggestions concernant des thèmes liés à l'attractivité,

l'augmentation des recettes de l'État, la maîtrise des dépenses publiques et leurs orientations stratégiques.

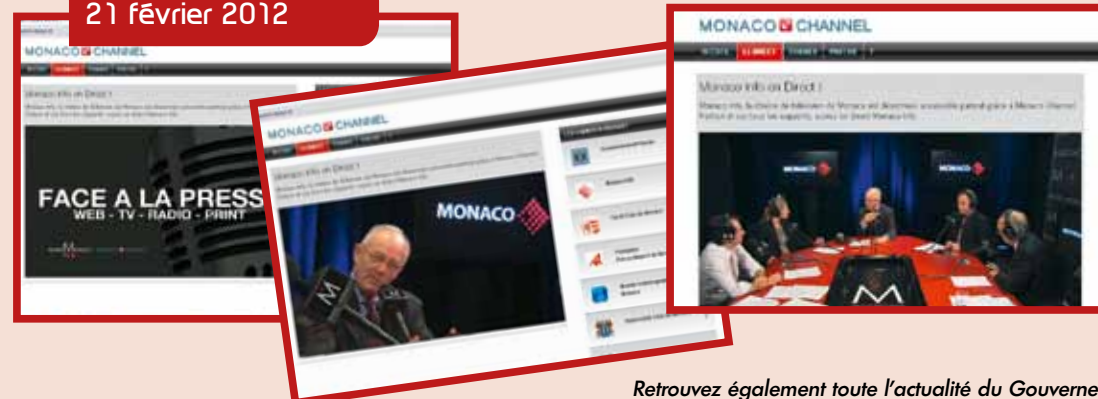
La prochaine étape fixée au 20 mars prochain consistera à confirmer au CSA les propositions qui seront retenues par le Gouvernement Princier pour une mise en œuvre concrète avec pour objectif le renforcement de l'attractivité économique de la Principauté.



Aleco Keusseoglou (Commission «Destination Monaco») présente les propositions de sa Commission au Gouvernement Princier et au Conseil National

## L'actu en images

21 février 2012



### Le Ministre d'État « face à la presse », en direct sur Radio Monaco et MonacoChannel.mc

Interrogé par les journalistes de Monaco Info, Monaco Matin et de Radio Monaco, le Ministre d'État en a profité pour rappeler que « l'attractivité ne se mesure pas aux euros dépensés » avant de souligner qu'une « Administration efficace est une Administration dans laquelle les fonctionnaires sont heureux et fiers de travailler ».

Retrouvez également toute l'actualité du Gouvernement sur : [www.gouv.mc](http://www.gouv.mc), [www.monacochannel.mc](http://www.monacochannel.mc) et sur Twitter : @GvtMonaco

## culture

### LES MESURES DE SOUTIEN AUX ARTISTES LOCAUX

Dans le cadre de ses missions, la Direction des Affaires Culturelles a mis en place un certain nombre de mesures destinées à soutenir les artistes locaux et favoriser la réalisation de projets artistiques.

#### L'aide aux projets

Initiée par le Gouvernement Princier au début de l'année 2010, cette mesure concerne l'ensemble des artistes amateurs ou professionnels de la Principauté.

Destinée à favoriser la réalisation d'un projet artistique en relation avec la Principauté, il est souhaitable que ce projet participe à la diffusion de l'image de Monaco à l'étranger ou qu'il mette en valeur des collaborations pluridisciplinaires.

Cet accompagnement doit permettre à l'artiste d'accomplir un projet dans l'année en cours, projet pour lequel un apport permettrait sa concrétisation. La somme demandée ne pourra en aucun cas être égale au total des frais engagés pour le projet.



CŒuvre de Nicolas Trefoloni à l'École du Parc, réalisée suite à une commande publique

Les conditions d'attribution sont les suivantes :

- être Monégasque ou conjoint de Monégasque ou être résident en Principauté depuis au moins 5 ans à la date de la demande,
- être majeur,
- être une personne physique ou morale.

Après le dépôt du dossier complet et sa vérification par la DAC, le projet est présenté à une commission qui l'instruit.

#### La loi sur le soutien aux artistes professionnels indépendants :

La loi n°1.360 permet aux artistes professionnels indépendants, remplissant les conditions d'attribution, de pouvoir bénéficier de dispositions ayant pour objectif de faciliter les débuts d'une activité artistique exclusive (aide au règlement des charges sociales, prêts à l'installation).

#### Les commandes publiques :

Il s'agit de la mise en place d'une politique de commande d'œuvres d'art destinées à orner certains bâtiments publics. Le Gouvernement monégasque fait ponctuellement appel à un artiste monégasque ou résident en Principauté par le biais d'un concours public.

#### Les ateliers d'artistes :

Ce programme, lancé en 2011, consiste en la mise à disposition d'ateliers situés au 6 Quai Antoine 1<sup>er</sup> pour permettre la conception et la réalisation de projets artistiques, aucune thématique ni médium n'étant imposés.

La mise à disposition des ateliers est faite pour une durée de six mois consécutifs maximum, une unique prolongation de la même durée pouvant être exceptionnellement envisagée.

L'attribution de ces ateliers se fait sur concours ouvert à tout artiste.

## force publique

### SAINT SÉBASTIEN : SAINT PATRON DES CARABINIERS DU PRINCE

Le 20 janvier de chaque année, Saint Sébastien, Saint Patron des Carabiniers, est célébré en Principauté.

Saint Sébastien est considéré comme le Saint Patron des soldats en général et des fantassins en particulier, mais aussi des athlètes et des archers, ainsi que des officiers de police.

Cette célébration, instituée par le Prince Rainier III en 1954, unit traditionnellement, en présence du Prince Souverain, les Carabiniers aux anciens au cœur de la Cathédrale de Monaco.

La messe, célébrée par Monseigneur Barsi, a vu la participation de la fanfare des Carabiniers, diri-

gée par le Chef de Fanfare Christian Escaffre, accompagnée pour l'occasion d'un contre-ténor.

Cette année, à l'occasion de la Saint Sébastien, l'Adjudant-Chef Christian Escaffre a été nommé Major et des membres de l'Administration ont été distingués.



L'Adjudant-Chef Christian Escaffre, Chef de Fanfare, promu Major



20 janvier 2012. Messe de la Saint Sébastien en la Cathédrale de Monaco célébrée en présence de S.A.S. le Prince Souverain, de S.E. M. Michel Roger, du Colonel Fringant, du Commandant Rebaudengo, de Paul Masseron et de représentants d'Institutions monégasques



Des membres de l'Administration distingués à l'occasion de la Saint Sébastien. Autour de S.A.S. le Prince Souverain, de g. à d. : Christina Alutto, Dr Richaud, Magali Imperti-Comte, Nelly Frattino, Sylvie Bertrand, Valerie Viora-Puyo et Isabelle Bonnal.

## NOMINATION À LA DIRECTION DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE

Le Commandant Principal de Police Patrick Reynier est nommé Chef de la Division de l'Administration et de la Formation, depuis le 14 novembre 2011.

En 1982, Patrick Reynier entre à la Direction de la Sûreté Publique en qualité d'Inspecteur de Police : il est affecté aux Brigades de Voie Publique de la Division de Police Judiciaire. Inspecteur Principal en 1999, il devient Capitaine de Police trois ans plus tard et est nommé Chef de la Section Identité Judiciaire - Interpol en 2004.

La Division de l'Administration et de la Formation est chargée de tâches de réflexion, d'élaboration et de réalisation dans les domaines du recrutement,

de la formation, du budget général, de la gestion des matériels et des ressources humaines.

Comme l'ensemble des autres divisions, elle participe également à la prévention générale de la délinquance et s'associe à des missions de maintien de l'ordre à l'occasion de divers événements.

La Division se compose de trois Sections : formation et ressources humaines, administration financière et équipement, technologies de la sécurité.

Le Commandant Reynier est assisté d'un Adjoint et d'un Secrétaire.



Patrick Reynier, Chef de la Division de l'Administration et de la Formation

## NOUVEAU

### LES SAPEURS-POMPIERS DE MONACO PARTICIPENT À LA SÉCURITÉ DU 80<sup>e</sup> RALLYE DE MONTE-CARLO



De g. à d. : Sergent-Chef Franck Lanteri, Sapeur Julien Melkonian, Sergent Fabrice Matge, Sapeur Olivier Jacqueline, Sergent Thierry Lacascia et Sapeur Julien Maffre.

Afin de répondre à une nouvelle exigence de la Fédération Internationale de l'Automobile dans le domaine de la sécurité des pilotes et à la demande de Maître Boeri, Président de l'Automobile Club de Monaco, les sapeurs-pompiers ont participé cette année à la sécurité du 80<sup>e</sup> Rallye de Monte-Carlo du 17 au 22 janvier 2012.

Ainsi, fort de son expérience dans la désincarcération et l'extraction des pilotes lors des épreuves de Formule 1, le Corps des sapeurs-pompiers a détaché six militaires et trois véhicules "commandos" utilisés initialement lors du Grand-

Prix et adaptés spécialement pour l'occasion. Comme l'impose le nouveau règlement FIA dans les Rallyes WRC, les trois équipages ont assuré la sécurité des pilotes avec l'appui des commissaires de course, au départ de chaque spéciale, sous l'autorité opérationnelle du directeur de l'épreuve.

Une première expérience en Rallye qui a permis de mettre à la disposition de l'ACM les compétences acquises par l'Unité dans le secours des accidentés de la route lors des compétitions automobiles.

## l'actu en images

2 février 2012



La DENJS organise la 18<sup>e</sup> journée des Métiers au Collège Charles III

Près de 200 professionnels représentant plus de 150 métiers présents pour répondre aux questions des collégiens des classes de troisième du Collège Charles III et de l'établissement François d'Assise Nicolas Barré, ainsi que des élèves du Cycle d'Insertion Professionnelle (CIP) du Lycée Technique et Hôtelier de Monte-Carlo et du Lycée Albert I<sup>er</sup> (800 élèves au total).

14 février 2012



Un repas BIO proposé dans les cantines de tous les établissements de la Principauté.

## missions

### LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES : LE SERVICE PAYEUR DE L'ÉTAT

Rattachée au Département des Finances et de l'Économie par le biais de la Direction du Budget et du Trésor, la Trésorerie Générale des Finances (TGF) est dirigée par Jean-Louis Cattalano, Trésorier des Finances.

La philosophie de l'entité : « Payer vite et dans de bonnes conditions de sécurité ».

La TGF est composée d'une équipe de 12 personnes réparties en deux Sections.

La Section Comptable centralise les recettes générées par les différentes entités de l'Administration (Services Fiscaux, Aviation Civile, Administration des Domaines, Parkings Publics, OETP, Régie des Tabacs et Allumettes...) et réalise, après réception des certificats de paiement contrôlés et ordonnancés, les paiements de factures, prestations, remboursements des PME, rémunérations des Fonctionnaires et Agents (actifs et retraités)...

Elle met en place et assure le suivi du Plan Comptable de l'Administration et établit la situation comptable mensuelle et annuelle du Budget de l'État et du Fonds de Réserve Constitutionnel.



L'équipe de la Trésorerie Générale des Finances  
De g. à d. (haut) : Max Rebaudo, Stéphanie Giannini, Franca Corsini, Jean-Louis Cattalano, Valérie Dessaigne et Marc Agliardi  
(bas) : Nicolas Moutout, Karine Sguaglia, Claudine Konieczny et Michel Torre  
Absents de la photo : Anne-Marie Juda et Arnaud Grazi

La Section Caisse assure la gestion de la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle met en circulation les pièces de monnaie courante (euros monégasques) par l'intermédiaire d'établissements bancaires. La Section garantit les opérations de dépenses en espèces, notamment celles concernant la constitution et le réapprovisionnement des fonds de caisse des Services Administratifs.

Une grande majorité des opérations est totalement informatisée.

Seules certaines transactions et paiements sont réalisés manuellement, notamment ceux effectués en devises étrangères : factures des Ambassades, des bureaux étrangers de la DTC, financement des projets humanitaires initiés par la Direction de la Coopération Internationale...

Dans le cadre du projet SEPA (projet européen d'harmonisation des paiements en euros) auquel la Principauté a adhéré en mars 2009, la TGF est devenue l'entité référente pour

la centralisation des coordonnées bancaires.

Elle travaille en étroite collaboration avec la Direction Informatique pour la bascule SEPA des opérations. Ainsi, depuis octobre 2010, les différents traitements des paiements ont basculé peu à peu en mode SEPA.

L'objectif de la TGF pour l'année 2012 : passer au « Tout SEPA » avec la bascule des retraites et des remboursements du SPME.

### Repères 2011

48.114 certificats de paiement (200 par jour)

130.000 virements effectués

800 paiements réalisés en devises étrangères et traités manuellement

1.000 chèques édités

1.250 récépissés (gestion Caisse des Dépôts et Consignations)

## tourisme

### 2011 : UNE ANNÉE RÉFÉRENCE POUR LE TOURISME MONÉGASQUE

L'année 2011, notamment placée sous le signe du Mariage Princier, a mis la Principauté sous les feux de la rampe médiatique internationale et a permis à la saison estivale 2011 de devenir une nouvelle référence en la matière.

Les arrivées progressent de 6% et les nuitées de 4%. On constate ainsi que conformément aux modifications des modes de consommation du tourisme « partir plus souvent et moins longtemps », la durée moyenne de séjour se raccourcit régulièrement depuis quelques années.

Les nationalités historiques (français et italiens) restent fortement majoritaires dans la fréquentation.

En termes de variation, on constate une très importante croissance des



marchés émergents, notamment la Chine. Avec 100 millions de touristes attendus dans le monde pour 2020, la Chine est aujourd'hui le marché émetteur le plus prometteur.

Le tourisme est distingué entre tourisme de loisir et tourisme d'affaires.

En Principauté, le segment loisir est de loin l'activité première du sec-

teur, générant 82% de l'activité hôtelière totale, avec une hausse de 7% par rapport à l'an dernier.

Le tourisme d'affaires, secteur ayant énormément souffert de la crise depuis 2008, voit ses activités reprendre à la hausse, de manière modérée. En 2011, il a bénéficié du lancement de la nouvelle A6 qui a généré, durant un mois, plus de 4.000 nuitées dans les différents hôtels de la Principauté.

Pour le secteur croisière, 2011 représente la première année d'un repositionnement vers les segments haut de gamme. Ce changement génère transitoirement une baisse du nombre de croisiéristes : les

unités les plus luxueuses étant en moyenne de plus faible capacité.

Enfin, Le premier et le plus visible des rôles de la Direction du Tourisme et des Congrès consiste à accueillir les visiteurs en Principauté. À ce titre, la DTC aura répondu, en 2011, à plus de 371.646 demandes d'information, soit une hausse de 37% comparativement à 2010.



## initiative

### LA DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRÈS RÉUNIT SES BUREAUX DE REPRÉSENTATION À L'ÉTRANGER



Réunion entre les différents pôles de la DTC et les Bureaux de représentation à l'étranger

Du 13 au 18 février dernier, la DTC a organisé sa traditionnelle conférence annuelle en Principauté de ses bureaux de représentation à l'étranger.

Opportunité privilégiée de réunir toutes les équipes en Principauté, cette conférence est rythmée par des réunions de travail collectives et par bureau. La DTC y rappelle ses objectifs au travers de sa feuille de route et les bureaux présentent un bilan de leurs activités.

Chaque bureau rencontre et échange avec les différents pôles de la DTC : Convention Bureau, marketing, communication, statistiques, Tourisme responsable CRM, Comptoir d'accueil, croisières et édition / expédition. La partie budgétaire est également abordée.

Ces séances sont l'occasion d'affiner les stratégies et de travailler sur les spécificités de chaque marché. Elles permettent de resserrer les liens au travers d'échanges et de discussions fructueuses entre les équipes de la DTC et les bureaux.

Les bureaux de représentation à l'étranger rencontrent également les partenaires de la DTC en Principauté : hôtels, Grimaldi Forum, agences réceptives...

Rappelons qu'à ce jour, 11 bureaux à travers le monde (Brésil, Dubaï, Hanovre, Londres, Milan, Moscou, New Delhi, New York, Shanghai, Sydney, et Tokyo) assurent la visibilité et la promotion de la destination Monaco sur leurs marchés respectifs.



## témoignage



Rencontre avec Lucie Bayonne, Manager Meeting et Incentive Sales au Bureau de New York.

« La réunion annuelle des bureaux représentant Monaco est un événement extrêmement important. Rencontrer nos interlocuteurs, que nous ne voyons pas pendant l'année, permet de nous renseigner sur les actions de chaque pôle, de mettre à jour nos connaissances sur la Principauté et de consolider nos relations.

Les rendez-vous individuels avec les responsables de la DTC permettent de discuter du bilan de notre activité et de notre plan d'action sur les années à venir ainsi que d'échanger des idées et de définir des stratégies dans le but de mieux promouvoir cette destination.

Venir en Principauté de Monaco est indispensable pour s'imprégner de ses charmes et de ses attraits et ainsi de pouvoir mettre en valeur son offre touristique, qui est en constante évolution.

Il s'agit donc d'une étape primordiale pour nous permettre de mieux présenter la Principauté et contribuer à son rayonnement international ».

## trois questions à...

**PATRICK SERRE, DIRECTEUR DU FOYER DE L'ENFANCE PRINCESSE CHARLÈNE**



Patrick Serre présente à LLAASS, le Prince Albert et la Princesse Charlene le nouveau foyer de l'Enfance, en présence de S.E. M. Michel Roger et M. Stéphane Valeri.

### Que représente pour vous le Foyer de l'Enfance Princesse Charlene ?

C'est l'aboutissement d'un travail collectif de longue haleine ayant nécessité la collaboration de nombreux Services et Directions de l'Administration.

La réalisation de ce projet marque une nouvelle étape dans la politique sociale conduite par le Gouvernement pour prendre en considération la place accordée, en Principauté, aux besoins de l'enfant, à ses droits et à ceux de sa famille.

Déjà en 1871, lors de sa création, l'orphelinat de Monaco, alors géré

par les Sœurs Dominicaines, était un « orphelinat-modèle ».

Inauguré il y a quelques semaines par LLAASS, le Prince Albert II et la Princesse Charlene, le Foyer de l'Enfance Princesse Charlene vise à maintenir ce modèle social d'excellence, résolument tourné vers l'avenir.

### Quelles sont les grandes nouveautés ?

La conception du bâtiment témoigne de la volonté de diversifier les moyens mis en œuvre pour mieux répondre aux besoins des enfants, pour réduire les phénomènes d'assistance notamment auprès des

adolescents et pour leur permettre d'approcher la réalité sociale. Ainsi, le Foyer, spacieux et moderne, comporte 7 étages permettant une nouvelle répartition en fonction de l'âge et du sexe des enfants qui occupent, dorénavant, des chambres individuelles avec sanitaires (des chambres doubles étant prévues pour les jeunes et les fratries).

Des espaces collectifs (avec cuisine et coin détente), conçus pour partager la convivialité d'une « vie familiale » et accéder progressivement à l'autonomie, sont également mis à leur disposition.

Enfin, la capacité d'accueil de l'établissement est portée de 20 à 30 lits avec la création d'un espace de « soutien à la parentalité » : trois « studios parents-enfants » permettant un accueil dans un cadre sécurisé et une prise en charge éducative de l'enfant.

### Nouveaux locaux, nouvelle organisation et... nouvelles missions ?

La mission première du Foyer de l'Enfance Princesse Charlene demeure une mission d'hébergement et de protection des mineurs en danger qui font l'objet d'une Mesure de Pla-

cement Judiciaire. C'est pourquoi nous sommes ouvert 365 jours par an et 24 heures sur 24.

Cependant, les missions du Foyer évoluent en fonction des besoins et exigences de la société.

Les Accueils Provisoires d'Urgence, par exemple, sont en nette croissance. Des dispositions particulières ont donc été prises, au sein du Foyer, pour faciliter, au maximum, l'accueil de ces enfants, leur permettre d'acquiescer un mieux-être et de renouer des liens positifs avec leur entourage et famille.

Nous sommes d'ailleurs en train de compléter les effectifs de l'équipe du Foyer Princesse Charlene, notamment au regard de la perte de la mutualisation, avec la Mairie de Monaco, des moyens en personnel dont nous bénéficions dans l'ancien bâtiment de Monaco-Ville.

Ce complément des effectifs permettra aussi d'adapter la prise en charge des jeunes aux spécificités du nouveau bâtiment et de garantir la mise en œuvre de réponses adaptées à leurs besoins : accueils séquentiels, accueils de jour, ...

## NOMINATIONS AU SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT

Virginie Cotta a été nommée en qualité de Directeur Général du Département des Affaires Sociales et de la Santé, le 3 février 2012.

Titulaire d'un Doctorat en Droit, Virginie Cotta est entrée dans l'Administration en 1997 au Département de l'Intérieur. Elle y occupe différents postes dont Adjoint Administratif en 1999, Chargé de Mission en 2001 et Conseiller Technique en 2003.



Virginie Cotta

En 2003, elle est nommée Conseiller Juridique au Département des Travaux Publics et des Affaires Sociales, avant d'être nommée Conseiller Technique au Département des Affaires Sociales et de la Santé lors de sa création en 2005, puis Secrétaire Général de ce même Département en février 2009.

Céline Caron a été nommée en qualité de Secrétaire Général du Département des Affaires Sociales et de la Santé, le 3 février 2012.

Titulaire d'un DESS Commerce et Management des Affaires Internationales et après 4 années professionnelles dans le secteur privé, Céline Caron intègre l'Administration en 2001 en qualité de Chef de Division à la Direction de l'Expansion Economique. Elle rejoindra la Direction des Services Fiscaux, où elle exercera des fonctions similaires pendant 3 ans



Céline Caron

avant d'être nommée Chargé de Mission en 2005.

En janvier 2010, elle intègre le Département des Relations Extérieures en qualité de Secrétaire en Chef, avant de rejoindre le Département des Affaires Sociales en janvier 2011, en qualité de Conseiller Technique.

Nous leur adressons nos chaleureuses félicitations et tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions respectives.

## RAPPEL SANTE PUBLIQUE

La campagne de vaccination des jeunes filles de 14 ans contre le Papilloma Virus Humain (HPV) se poursuit.

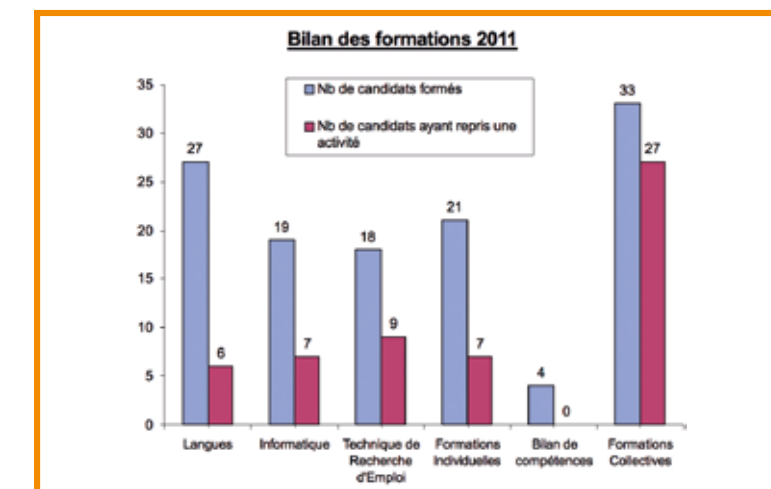
Pour tout renseignement, contacter le Service de Gynécologie-Obstétrique du Centre Hospitalier Princesse Grace au 97.98.99.00.

La campagne de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus pour les jeunes femmes de 21 ans débutera en mars 2012.

Renseignements auprès du Centre de dépistage au 97.98.83.02.

## emploi

### 2011, UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE POUR LA FORMATION



Au sein du Service de l'Emploi, les formations techniques et de développement personnel, gérées par la Cellule d'Aide à l'Insertion des Monégasques et Enfants du Pays, ont connu un franc succès en 2011.

Cette Cellule s'attache à mettre en place différents programmes de formation, tant individuels que collectifs, adaptés aux demandeurs d'emploi.

Deux objectifs sont poursuivis :

- satisfaire au mieux les entreprises en leur proposant des candidats répondant à leurs exigences professionnelles
- développer les aptitudes des demandeurs d'emploi, leur pluridisciplinarité et l'acquisition de nouvelles compétences.

Un total de 122 formations ont été dispensées pour un taux d'insertion directe de 46% pour les demandeurs d'emplois ayant suivi une formation.

## agenda

### 4 AVRIL 2012 : 1<sup>er</sup> FORUM DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

Organisé par le Service de l'Emploi, le 1<sup>er</sup> forum de la Formation en Alternance, qui englobera la 6<sup>e</sup> rencontre des métiers de la Banque et de la Finance, se tiendra le mercredi 4 Avril 2012, de 10h à 18h, à l'Auditorium Rainier III.

L'objectif de ce forum : informer et sensibiliser les jeunes au contrat d'apprentissage, faciliter leurs démarches d'inscription auprès des écoles et centres de formation de la région et surtout leur offrir un contact direct avec les différents protagonistes (allant de l'enseignement au marché du travail).

Destiné aux étudiants de tous niveaux, de 16 à 26 ans, ce forum leur permettra de rencontrer les spécialistes régionaux de la formation en alternance



(de niveau CAP à BAC +5, avec la participation d'écoles réputées telles que le CERAM ou l'EDHEC) et des entreprises du bassin monégasque intéressées par le système de formation en alternance.

Un espace sera spécifiquement dédié aux Banques avec la présentation de leurs différents métiers, et du Diplôme Européen d'Etudes Supérieures de Banque option place bancaire monégasque (Bac+3), pour lequel il sera possible de déposer sur place sa candidature pour la prochaine rentrée. Un stand sera également mis à disposition des étudiants pour les aider, entre autres, à la rédaction de Curriculum Vitae et de lettres de motivations.

## DÉPART À LA RETRAITE ET NOMINATION



Martine Cottalorda

Martine Cottalorda, Chef du Service des Prestations Médicales de l'Etat, a été admise à la retraite le 6 février 2012.

Candice Fabre, Secrétaire en Chef du Département des Affaires Sociales et de la Santé, lui a succédé à cette date.

Diplômée en Gestion - Comptabilité, Mme Cottalorda débute sa carrière

en qualité de Comptable dans le secteur privé à Monaco.

En 1982, elle intègre l'Administration où elle occupe différents postes au sein de la Direction du Budget et du Trésor. En 2002, elle devient Chef du Secrétariat Particulier du Ministre d'Etat. En 2006, elle est nommée Chef du Service des Prestations Médicales de l'Etat.

Nous lui souhaitons une longue, agréable et heureuse retraite, après ces 30 années dévouées au service de l'Administration monégasque.

Candice Fabre est nommée en qualité de Chef du Service des Prestations Médicales de l'Etat, depuis le 6 février 2012.

Titulaire d'un DEA de Droit des Affaires et de Droit Economique, Candice Fabre est entrée dans l'Administration en 1995.



Elle a occupé des postes d'Administrateur à la Direction des Relations Extérieures, puis au Conseil Economique et Social, de Secrétaire au Département des Travaux Publics et des Affaires Sociales, avant d'assumer les fonctions de Secrétaire en Chef du Département des Affaires Sociales et de la Santé depuis février 2005.

Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations et tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions de Chef du Service des Prestations Médicales de l'Etat.



6 février 2012. Présentation officielle aux équipes du SPME de Candice Fabre, nouveau Chef de Service, par Stéphane Valeri. L'occasion de présenter également Virginie Cotta, nouveau Directeur Général du Département

## Énergie

### DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SIGNIFICATIVES POUR LES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT



Jean-Michel Truchi devant le panneau d'information de l'école Saint Charles indiquant la quantité d'énergie produite par les panneaux solaires depuis leur installation

Rencontre avec Jean-Michel Truchi, Conducteur de travaux au Service des Bâtiments Domaniaux (BD), Service en charge de la gestion du Patrimoine immobilier de l'État.

De par ses missions d'entretien courant, de travaux d'amélioration et de mise en œuvre de systèmes contribuant à la maîtrise d'énergie,

les BD sont à l'origine d'importantes économies d'énergies dans les bâtiments de l'État.

En effet, depuis 2006, quelque 26 % d'économies ont été réalisées sur la consommation d'énergie des bâtiments de l'État. Cette nette diminution est le fruit d'un travail collectif entrepris par les BD et relayé par les différents Établissements participants (écoles et parkings publics, ...).

Afin de sensibiliser et responsabiliser les usagers sur la nécessité de faire des économies d'énergie, la première mesure des BD a été de rendre accessible, à un maximum de Chefs de Service / Directeurs d'Établissements, la consommation réelle de leur Service / Établissement.

Les Établissements « gros consommateurs » ont également été les premiers à être dotés du Système de Gestion Technique pour une meilleure gestion de la consommation d'énergie.

Les Directeurs d'Établissements remplissent un planning permettant aux BD de gérer, à distance, l'allumage et l'extinction des chauffages, lumières ... en période d'occupation (week-ends, jours fériés et vacances scolaires).

Outre la sensibilisation et la responsabilisation des usagers et la mise en place du Système de Gestion Technique, d'autres mesures, « au cas par cas », sont prises par les BD, telles que le remplacement des chaudières à fioul par des pompes à chaleur, l'utilisation d'éclairage à basse consommation ou encore l'installation des panneaux solaires et photovoltaïques

sur les façades d'Établissements (complexe de l'Annonciade, l'École St Charles, ...).

Parmi les établissements ayant obtenu les meilleurs résultats en termes d'économies d'énergie, l'École St Charles fait figure de porte drapeau avec une économie d'énergie à hauteur de 50% entre 2006 et aujourd'hui, un exemple à suivre...



les panneaux solaires de l'École St Charles

### LE MARCHÉ DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (MPE) : TEST D'UN PARTENARIAT PUBLIC / PRIVÉ

Le Gouvernement Princier a lancé, en janvier 2012, un appel d'offres pour la rénovation de 5 bâtiments publics (Auditorium Rainier III, Centre Administratif / Sûreté Publique, Lycée Albert I<sup>er</sup>, Caserne des Carabiniers - bd de Belgique, Centre de Rencontres Internationales) par l'intermédiaire d'un MPE.

Ce projet expérimental, mené par la Direction de l'Environnement, nécessite les compétences transversales d'un grand nombre de Services de l'Administration.

#### Qu'est-ce qu'un MPE ?

Le MPE consiste, pour le propriétaire d'un bâtiment ou d'un parc de bâtiments, à confier à une société le soin de procéder à l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment et à les financer.

La société conçoit, finance, met en œuvre et entretient de nouveaux équipements et s'engage sur un montant d'économie d'énergie minimum.

Le propriétaire du ou des bâtiments rémunère la société du montant des économies réalisées.

#### Les objectifs du projet ?

Tout d'abord, il s'agit de diminuer d'au moins 20% la dépense annuelle en énergie du groupe de bâtiments et de maintenir cette performance minimale pendant 12 ans.

Par cet objectif, les équipements de production de chaleur et les gros

postes de consommations électriques seront rénovés ou remplacés par des plus performants ; en parallèle une sensibilisation à une consommation rationnelle de l'énergie sera opérée.

De plus, pour soutenir l'activité du territoire, le tissu économique local n'est pas oublié. En effet, la société attributaire s'engagera à recourir à des entreprises et artisans monégasques dans un certain volume.

Enfin, la société est incitée à aller au-delà de ses objectifs par le verse-

ment de bonus justes et équitables, au prorata des économies d'énergie supplémentaires engendrées.

Ce nouveau projet s'inscrit dans la démarche engagée en 2006 par l'État pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et la rationalisation des dépenses de fonctionnement.

L'objet de l'expérimentation est de tester la faisabilité technique et économique de ce dispositif en Principauté.



Trois des bâtiments en test dans le cadre du MPE : le Centre de Rencontres Internationales, le lycée Albert I<sup>er</sup> et la Caserne des Carabiniers (bd de Belgique)

## efficacité énergétique

En été, le niveau de consommation électrique pour climatiser les bâtiments reste faible.

**FAUX !**

La climatisation représente plus de 40% de la consommation globale d'électricité lors des pointes estivales à Monaco. Réduire la température de 3°C par rapport à votre extérieur suffit à rafraîchir votre intérieur... et votre santé en sera préservée !

En baissant mon chauffage de 1°C, je vois directement la différence sur ma facture.

**VRAI !**

1°C de moins, c'est environ 7% d'énergie consommée en moins. Pensez à baisser la température de 3°C lorsque vous vous absentez plus de 3 heures et à réduire la température de la pièce pendant la nuit, de 1 à 4°C.

Il existe des thermostats programmables peu onéreux qui peuvent être une bonne solution pour éviter les oublis.

En cas d'absence prolongée, n'hésitez pas à utiliser la fonction «hors gel» de votre radiateur.

Les dépenses d'éclairage de mon foyer sont négligeables sur ma facture globale.

**FAUX !**

L'éclairage représente en moyenne 15% de votre facture. Dans un logement de 80m<sup>2</sup>, il y a en moyenne 23 ampoules. Une seule ampoule halogène consomme autant que les 22 autres.

Je peux économiser de l'énergie en cuisinant.

**VRAI !**

En faisant bouillir de l'eau dans une casserole munie d'un couvercle je peux diminuer l'énergie nécessaire entre 3 et 4 fois.

Je réduis aussi la consommation en choisissant la taille de foyer adaptée à la taille de ma casserole.

Je peux placer un réfrigérateur n'importe où dans la cuisine.

**FAUX !**

Un réfrigérateur placé à côté d'une source de chaleur consomme plus. En effet, lorsqu'il fonctionne dans une pièce à 23°C, il consomme 38% de plus que dans une pièce à 18°C. Nettoyer également l'intérieur et l'extérieur de mon réfrigérateur tous les six mois permet de réduire par quatre sa consommation.

Le thermique solaire est plus avantageux que le photovoltaïque.

**VRAI !**

Le thermique solaire consiste à produire de l'eau chaude grâce au Soleil. Sous nos latitudes, cette technologie a un meilleur rendement que celui des capteurs photovoltaïques. Pour un logement cette technologie permet de couvrir environ 70% des besoins énergétiques nécessaires à la production d'eau chaude.

Une subvention existe à Monaco, elle atteint 30% du coût total de l'installation, avec un plafond de 30.000 €.

À Monaco, il n'est pas possible de produire de l'électricité photovoltaïque.

**FAUX !**

Un dispositif de subvention sur l'énergie solaire photovoltaïque adapté à la Principauté de Monaco devrait voir le jour en 2012.

Les alertes écowatt : ça marche !

**VRAI !**

Durant la vague de froid de début février, suite aux alertes écowatt et grâce à la collaboration d'un grand nombre de personnes, on a mesuré une baisse de consommation de l'ordre de 3% dans le sud-est. Cela équivaut à retirer du réseau une ville de la taille de Fréjus.

Inscrivez-vous sur le site [www.ecowatt-provence-azur.fr](http://www.ecowatt-provence-azur.fr) pour être averti par mail ou sms des alertes.

### LE GESTE ÉCORESponsable

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les allumages / extinctions répétés des néons doivent être évités car ils restreignent leur durée de vie. Il faut donc éviter de les placer sur minuterie et ne jamais les brancher sur un variateur de lumière.

4



J'évite les allumages répétés des néons

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !



La Direction de l'Aménagement Urbain vient d'éditionner le « code » de l'Arbre.

Ce guide explicatif a pour but d'informer et de sensibiliser la population et les professionnels sur les moyens de

préservation et de protection des arbres et de certains végétaux.

Retrouvez le «Code de l'Arbre» en version électronique sur [www.gouv.mc](http://www.gouv.mc) Toutes les publications : Le Code de l'Arbre

missions

DIPLOMATIE : L'AMBASSADE DE MONACO EN FRANCE



avec la Principauté, échange avec elles sur des projets de coopération bilatérale et leur fournit des informations sur différents aspects et réalités monégasques.

**Promouvoir les intérêts économiques de Monaco :**

L'Ambassade promeut l'action de S.A.S. le Prince Souverain et du Gouvernement. Elle met également en avant l'activité de différentes composantes économiques, culturelles, sportives.

Ce rôle promotionnel revêt une importance particulière.

**Répondre aux particuliers et apporter un concours aux ressortissants monégasques :**

L'Ambassade joue enfin un rôle d'information auprès des voyageurs au

Rôle et activités

L'Ambassade de Monaco en France est avant tout un relais entre le Gouvernement princier, le Département des Relations Extérieures et différentes entités et organisations en France.

Son action porte essentiellement sur quatre axes :

**Relayer les positions du Gouvernement :**

L'Ambassade a pour fonction principale de représenter le Gouvernement princier auprès des autorités françaises. Elle sert d'intermédiaire dans les échanges officiels tant au niveau de la Présidence de la République française que des Ministères et services de l'Administration.

**Assurer un rôle de relais entre le Département des Relations Extérieures et les Ambassades étrangères basées à Paris,** et particulièrement celles qui ne sont pas accréditées à Monaco.

L'Ambassade assure une transmission des dossiers diplomatiques entre ces dernières et le Gouvernement ou le Palais Princier. Enfin, elle informe les Chancelleries étrangères sur les procédures d'établissement des relations diplomatiques



Aux côtés de S.E. Mme Sophie Thévenoux, de g à d, Frédéric Labarrère, Conseiller, Rémi Mortier, Conseiller et Agatha Korzak, Troisième Secrétaire.

niveau des renseignements relatifs aux démarches et conditions d'entrée à Monaco pour les étrangers. En cas de sollicitation de ressortissants monégasques voyageant à l'étranger, les services de l'Ambassade apportent leur assistance et leur concours en termes de protection et de défense, dans le respect de la loi locale.

Interlocuteurs

Dans le cadre de ses missions, l'Ambassade entretient des relations avec plusieurs interlocuteurs.

En premier lieu, la Présidence française et les différents Ministères

français, plus particulièrement le Ministère des Affaires étrangères et européennes, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Environnement et le Ministère de l'Intérieur. Elle est en outre en contact direct avec les Ambassades étrangères ainsi qu'avec les Organisations internationales basées à Paris : Francophonie, BIE, Union Latine.

Enfin, elle répond aux demandes diverses émanant de particuliers et porte, en tant que de besoin, assistance aux monégasques souhaitant s'établir en France ou se déplacer à l'étranger.

UN PEU D'HISTOIRE

C'est en 1977 que la Légation de Monaco en France est élevée au rang d'Ambassade. Installée dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, rue du Conseiller Colignon, les locaux de la Chancellerie sont transférés rue Kléber en 1979.

En 1984, elle emménage dans un Hôtel particulier racheté à la Famille de l'entrepreneur français Marcel Dassault.

Aujourd'hui, elle est située au 22, boulevard Suchet, toujours dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Quatre Ambassadeurs se sont succédés, S.E. M. Christian Orsetti, S.E. M. Jacques Boisson, S.E. M. Jean Pastorelli et, depuis le 15 septembre 2011, S.E. Mme Sophie Thévenoux.



Réunion de travail à l'Ambassade

TROIS QUESTIONS À SOPHIE THÉVENOUX - AMBASSADEUR

**La fonction d'Ambassadeur ne s'éloigne-t-elle pas beaucoup de celle de Conseiller de Gouvernement ?**

Je suis en poste depuis 5 mois. Il s'agit d'une fonction passionnante qui me permet de porter le message de Monaco hors des frontières, en particulier au niveau des Autorités françaises et de tous les contacts diplomatiques noués auprès de nos Ambassadeurs étrangers accrédités en Principauté. Mon expérience passée au sein du Département des Finances et de l'Economie, notamment en tant que Directeur général puis Conseiller de Gouvernement, me sert aujourd'hui pour évoquer la Principauté sous un autre angle, celui du dynamisme économique et financier.

**Comment résumeriez-vous les missions de l'Ambassade ?**

Si je devais résumer en un mot les missions de l'Ambassade, ce serait le mot «lien». Nous avons un rôle de porteur de messages, que ce soit celui de Monaco vers l'extérieur ou celui de la France vers Monaco. Nous sommes une sorte de point névralgique entre les deux pays, qui ont tissé des liens historiques depuis plusieurs siècles.

Le mot «lien» s'applique également à la Principauté d'Andorre avec laquelle les échanges et les points communs sont nombreux. Un autre aspect passionnant de ma fonction est la Francophonie avec des sujets primordiaux touchant spécialement à l'humain.

L'Ambassade mène des tâches plus administratives telles que la prise de contact avec les Ambas-

sades qui ne sont pas encore accréditées - leur fournir toutes les informations pouvant leur être utiles - l'entretien de relations de proximité avec les Ambassadeurs accrédités qui sont pour la plupart en résidence à Paris, l'information des voyageurs, ou encore, lorsque c'est nécessaire, l'assistance à l'étranger des ressortissants monégasques.

**Comment est composée votre équipe ?**

Mes collaborateurs, 3 diplomates, bientôt 4, sont polyvalents tout en ayant une spécialisation, l'un dans le domaine de la Francophonie et de la partie administrative, un second dans les relations diplomatiques, un 3<sup>e</sup> dans les questions liées à l'environnement et à l'Union latine. Un 4<sup>e</sup> diplomate nous rejoindra bientôt avec des compétences plus axées sur le domaine économique.



S.E. Mme Sophie Thévenoux, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de M. le Président de la République française, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de la Principauté d'Andorre, Représentant Personnel de S.A.S. le Prince Souverain et celui du Gouvernement Princier auprès du Conseil Permanent de la Francophonie.

Je tiens à souligner que j'ai été accueillie à Paris par une équipe de diplomates particulièrement motivés, disponibles, sympathiques et assurant avec une grande compétence, chacun dans son domaine, la marche harmonieuse des affaires de la mission.

LE DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES EN AFRIQUE OCCIDENTALE



Réunion de travail, présidée par S.E. M. José Badia et Soumeylou Boubeye Maiga, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale du Mali.

Une délégation monégasque, menée par S.A.S. le Prince Souverain, s'est rendue en visite d'État au Mali et en visite officielle au Burkina Faso du 13 au 17 février dernier.

Cette délégation était composée notamment du Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures, José Badia, accompagné de Collaborateurs de la Direction de la Coopération Internationale dont son Directeur.

Au cours de leur séjour, José Badia et les représentants du Département ont pu rencontrer leurs différents interlocuteurs et ainsi renforcer les liens qui unissent Monaco à ces deux pays de l'Afrique Occidentale.

Une réunion de travail, présidée par S.E. M. José Badia et Soumeylou Boubeye Maiga, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale du Mali, s'est déroulée le lundi 13 février.



José Badia et Soumeylou Boubeye Maiga signent l'Avenant qui complète l'Accord-cadre de Coopération d'octobre 2011.

Au cours de cette réunion, José Badia a résumé les actions de rapprochement menées entre la Principauté et le Mali, depuis 2006 :

- Nomination du Consul honoraire de Monaco au Mali (Mossadeck Bally) en 2009,
- Établissement de relations diplomatiques,
- Nomination récemment intervenue d'un Ambassadeur du Mali à Monaco (Boubacar Sidiki Touré),
- Signature d'un accord-cadre en octobre 2011.

Ce voyage a permis au Département de renforcer ses liens noués avec le Gouvernement malien par d'une part, la signature le 13 février d'un Avenant à l'Accord-cadre de coopération d'octobre 2011

(conférant notamment des privilèges et immunités au personnel du Gouvernement Princier, qui serait amené à résider et à travailler dans ce pays) et d'autre part, d'un accord de non double imposition, permettant le développement des relations économiques entre les deux pays.



Le Centre de Jour de l'Association Samusocial Burkina Faso (en collaboration avec le Samu Social International), soutenu, depuis février 2011, par le Gouvernement Princier.

À ces rencontres officielles viennent s'ajouter les visites de Centres en partie financés par le Gouvernement Princier, tels que le Centre Mériéux à Bamako, le Centre de Recherche et de lutte contre la Drépanocytose et le Centre Yeelen Olympique à Moribabougou.

Au Burkina Faso, la délégation monégasque a notamment visité le village de Guié, site parrainé par Mission Enfance, dont plusieurs programmes ont été co-financés par le Gouvernement monégasque. Elle a également visité le Centre de Jour de l'Association Samusocial Burkina Faso, soutenu par le Gouvernement Princier.

## à la découverte de nos métiers

### PHOTOGRAPHE AU CENTRE DE PRESSE



Charly Gallo, à la Conférence de Presse du Gouvernement du 28 février 2012

Charly Gallo est photographe au Centre de Presse depuis 17 ans. Il a été rejoint, en septembre 2011, par Charles Franch qui l'aide dans ses différentes activités.

#### Un photographe aux missions diversifiées...

Au Centre de Presse, le photographe est le principal pourvoyeur de photos du Gouverne-

ment. À ce titre, il suit, entre autres, le Ministre d'État et les Conseillers de Gouvernement sur la plupart de leurs déplacements et visites officiels en Principauté.

Une fois l'événement couvert, le photographe effectue un choix dans les photos prises, les classe et les met à disposition du Centre de Presse et des professionnels de la communication.

Parmi les photos prises par le photographe, on distingue :

- les photos d'actualité, qui sont mises à disposition des professionnels de manière quasi immédiate,
- les photos officielles, qui concernent une visite ou un événement officiel en présence du Ministre d'État ou de hautes personnalités du Gouvernement Monégasque,

- et enfin, les photos venant étoffer les « banques d'image » du Centre de Presse, notamment, les images des bâtiments de la Principauté ainsi que les différentes vues aériennes.

Outre sa mission principale, le photographe est également en charge de travaux d'infographie avec la mise en page de dossiers de presse tels que le dossier de presse du Festival du Cirque de Monaco.

La création (ou mise en page / mise au format) de publicités, destinées aux espaces publicitaires gérés par le Centre de Presse dans des journaux / magazines internationaux (Monaco Hebdo, l'Observateur Monaco, Riviera Times, La Stampa,...) est une autre mission d'infographie du photographe au Centre de Presse.

Il est également responsable de la création et mise en ligne des photos et galeries photos sur le Nouveau Portail Officiel du Gouvernement.



Charly Gallo (assis) et Charles Franch créent une galerie photo

#### ... avec une véritable passion : son métier, la photo.

Toutes ses missions, Charly les remplit avec professionnalisme et passion, lui qui se considère comme « chanceux de pouvoir exercer un beau métier au travers duquel il peut gagner sa vie en assouvissant sa passion ».

Sa devise illustre d'ailleurs parfaitement son état d'esprit : « Quand la communication par l'image se passionne, la passion se communique ».

## Le carnet de la fonction publique

### NOUVEAUX ENTRANTS

- **Aubert Stéphanie**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Sûreté Publique
- **Autard Thibault**  
Sapeur Pompier à la Compagnie des Sapeurs Pompiers
- **Bouet Victor**  
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Clément Morgan**  
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Gallou Romain**  
Sapeur Pompier à la Compagnie des Sapeurs Pompiers
- **Lambert Christophe**  
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Lazarini Cédric**  
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Marcille Raphaël**  
Contrôleur à l'Administration des Domaines
- **Matamoros Clément**  
Sapeur Pompier à la Compagnie des Sapeurs Pompiers

- **Selosse Nicolas**  
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince

### MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Antognelli Sandra**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Attaché au sein de la même Direction
- **Bottin Murielle**  
Secrétaire-Sténodactylographe au Service d'Information et de Contrôle des Circuits Financiers est nommée Commis-Archiviste au sein du même Service
- **Bouchet Pierre**  
Chef de Section à la Direction des Affaires Maritimes est nommé Pilote Maritime au sein de la même Direction
- **Canis-Froidefond Séverine**  
Chef de Division au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est nommée Chargée de Mission au sein du même Secrétariat

- **Champendale Mylène**  
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Sténodactylographe à la Direction des Services Fiscaux
- **Escaffre Christian**  
Adjudant-Chef est nommé Major au sein de la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Languar Laurent**  
Chef de Section à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est nommé Chef de Section au Service des Titres de Circulation
- **Lorenzini Christine**  
Éducateur Spécialisé en charge de la Médiation Familiale au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé est nommée Médiateur Familial au sein du même Secrétariat
- **Marchessou Romain**  
Agent Technique à l'Auditorium Rainier III est nommé Technicien de Maintenance au sein de la même entité
- **Nègre Sandrine**  
Journaliste au Centre de Presse est nommée Responsable des Magazines au sein de la même entité

FÉVRIER 2012

- **Raconnat Le Goff Ludmilla**  
Chef du Service Animation de la ville de la Mairie est nommée Chargée de Mission au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé
- **Tordoir Patrick**  
Brigadier est nommé Brigadier-Chef à la Direction de la Sûreté Publique
- **Uznanski Karim**  
Chef de Section à la Direction de l'Environnement est nommée Conseiller d'Éducation dans les Établissements d'Enseignement

### DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Gautier Daniel**  
Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Liotard Eric**  
Commandant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Loulergue Marc**  
Contrôleur Hygiène, Sécurité, Environnement au Service des Parkings Publics



JDA n° 35 – Février 2012 - Journal de l'Administration - Mensuel

**Rédaction**  
Centre de Presse  
Valérie Dusen-Granon  
(vdusen@gouv.mc)

**Coordination**  
Secrétariat Général  
du Ministère d'État  
Centre de Presse

**Conception & réalisation**  
Media & Events

**Photos & Illustrations**  
Charly Gallo, Charles Franch,  
Bernard Boucher, DR / «L' Aire  
Taquins» de Nicolas Trefoloni,  
DR

**Remerciements**  
Lydie Calvas-Blanchon, Christophe Cauvin,  
Armand Déus, Candice Fabre, Delphine Frappier,  
Jean-Luc Merlino, Pierre Van Klaveren,  
Marc Vassallo, Julien Veglia ainsi que toutes les  
personnes ayant participé à ce numéro.

